



FICHE OPÉRATION 5A.3

VERS UNE EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE DE L'AQUACULTURE

RÉSULTAT ATTENDU | 5

Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans la région Pacifique.

ACTIVITÉ | 5A

Réduction des impacts et gestion des risques aquacoles.

OBJECTIFS

Cette opération, menée en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, ambitionne le développement de l'aquaculture suivant les meilleures pratiques et l'emploi de biomatériaux concernant les activités d'élevage et les lignes de mouillages des dispositifs de concentration de poissons (DCP). À partir d'un diagnostic initial, des interactions positives et négatives avec l'environnement des filières actuelles et à venir, l'amélioration des pratiques s'appuiera sur des démarches internationales, régionales ou locales de certification environnementale. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française pourront, le cas échéant, aller vers la certification environnementale des productions.



BUDGET

154 193 € (18 400 178 XPF)

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
5A.3.1 Évaluation des impacts liés aux filières aquacoles et moyens pour les réduire	■	■			■	■			
5A.3.2 Définition d'actions en fonction du diagnostic initial	■	■			■	■			



CONTEXTE

L'AQUACULTURE PEUT GÉNÉRER DES INTERACTIONS NÉGATIVES AVEC L'ENVIRONNEMENT MAIS AUSSI DES EFFETS POSITIFS : EFFET DCP DES CAGES FLOTTANTES, PUIXS DE CARBONE DES COQUILLAGES (HŪÎTRE PERLIÈRE, BÉNITIER) ET DE LEURS ÉPIBIONTES.

Les interactions négatives peuvent provenir des effluents provoquant une dégradation de la qualité de l'eau, de l'accumulation de sédiments riches en matière organique dans les zones d'élevage, de l'altération des habitats naturels, de la production de plastiques et microplastiques dispersés dans l'environnement, de la concurrence avec le secteur de l'élevage pour l'utilisation de la farine et d'huile de poissons pour la fabrication des aliments pour poissons ou encore de l'utilisation inappropriée des produits chimiques liée à une consommation énergétique...

Selon la FAO, la conscience et la sensibilité globales envers les questions environnementales ont augmenté depuis une vingtaine d'années, entraînant la mise en place dans plusieurs pays de politiques et de règlements régissant la durabilité environnementale, obligeant par là même les producteurs aquacoles à se conformer à des mesures plus rigoureuses de mitigation et protection de l'environnement.

Cette opération menée en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie répond à l'enjeu d'améliorer les pratiques actuelles pour une pêche et une aquaculture plus respectueuse de l'environnement.

Cette opération répond à l'enjeu d'améliorer les pratiques actuelles pour une aquaculture plus respectueuse de l'environnement



SYNTHÈSE

En Polynésie française, environ 30 000 bouées et 1 000 km de cordes sont utilisés chaque année, ainsi que du matériel de collectage comme des ombrières pour le collectage de bénitier ou des collecteurs de naissain d'huître perlière très polluants. La DRM souhaite trouver des matériaux alternatifs en fibre naturelle. Un premier travail a été réalisé par l'équipe PROTEGE, la CPS et la DRM pour compiler la bibliographie existante sur les fibres végétales résistantes à l'eau de mer (fibre de coco, chanvre de manille et bambou).

En collaboration avec la Direction des Services de l'Agriculture (DSA) à Wallis et Futuna, la DRM a décidé de réaliser des tests en interne et avec les professionnels de la pêche, de l'aquaculture et de la perliculture pour ces trois matériaux en 2021 et 2022. Par ailleurs, plusieurs échanges ont été réalisés avec un participant du concours «TECH4ISLAND» et la direction de l'agriculture de Polynésie française pour la fabrication locale de cordage en fibre de coco. Le projet vise à la production de corde en fibre de coco ayant subi une méthode de rouissage spécifique rendant la fibre résistante dans l'eau de mer.

Cette opération n'a pas encore démarré en Nouvelle-Calédonie.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



20 TESTS RÉALISÉS SUR DES MATÉRIAUX RENEUVELABLES


PERSPECTIVE

Les objectifs du semestre à venir en Polynésie française et à Wallis et Futuna sont de lancer l'appel d'offre pour l'achat de biomatériaux, avant de poursuivre sur la phase de tests. S'en suivra la poursuite des tests. Un autre appel d'offre sera rédigé pour réaliser une étude de faisabilité concernant la fabrication de cordes en fibre de coco en Polynésie française, suivi d'un appel à candidature pour sélectionner le porteur de projet.

AVANCEMENT DES ACTIONS


ÉVALUATION DES IMPACTS LIÉS AUX FILIÈRES AQUACOLES ET MOYENS POUR LES RÉDUIRE (NC-PF)

ACTION 5A.3.1

 Pas d'action prévue en Polynésie française ni à Wallis et Futuna. Cette opération n'a pas encore démarré en Nouvelle-Calédonie.

DÉFINITION D'ACTIONS EN FONCTION DU DIAGNOSTIC INITIAL (NC-PF)

ACTION 5A.3.2

 En Polynésie française, les fibres utilisées traditionnellement par les anciens qui semblent avoir du potentiel sont la fibre de coco, le purau, le fara et le ro'a. Une étude bibliographique a permis d'identifier plusieurs options de fibres végétales à tester (fibre de coco, chanvre de manille et bambou). À l'échelle du Pacifique, une comparaison entre polyester/dyneema/polyamide/polypropylène/chanvre/sisal/manille/fibre de coco montre le potentiel de la fibre de coco et la fibre de manille.

Après deux appels d'offre rendus infructueux sur la question, la DRM et l'équipe PROTEGE ont décidé de recentrer les termes de références uniquement sur l'achat de ces matériaux et de le publier en français et en anglais, afin de toucher des prestataires de la région.

Cette opération n'a pas encore démarré en Nouvelle-Calédonie.

